

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

## LE DÉPARTEMENT ENCOURAGÉ

**Alain CADEC, président du Département et député européen, Marie-Christine Cotin, vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi et Erven Léon, vice-président chargé de l'économie et du tourisme, ont participé, mardi 27 juin, à la restitution des travaux préparatoires à l'élaboration du schéma départemental de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI). Ces derniers confortent la dynamique initiée par le Département en la matière, en particulier dans la création de pôles d'excellence costarmoricains et le développement de nouvelles offres de formation et de recherche au service des jeunes et de l'économie locale.**

Commandés à deux cabinets de conseil spécialisés sur les questions relatives à l'enseignement supérieur et aux collectivités territoriales, Synapse et DMS Conseils, les conclusions des travaux préparatoires à l'élaboration du schéma départemental de l'ESRI viennent d'être présentés.

*« Ils confortent notre ambition, en étroite collaboration avec les partenaires du territoire (universités, laboratoires, organismes de formation, représentants de filières, collectivités locales...), en faveur du développement en Côtes d'Armor de filières d'excellence, indique Alain Cadec. Je me réjouis de la manière dont ces travaux mettent en lumière les formidables atouts de notre territoire et encouragent notre démarche engagée dès 2015 pour soutenir l'innovation, la recherche, favoriser les installations, créer des passerelles pour adapter les formations aux besoins économiques et accompagner les mutations. Je rappelle que pour nous l'éducation est une priorité absolue. Notre politique de l'ESRI s'inscrit parfaitement dans ce cadre pour permettre aux jeunes de rester étudier puis travailler en Côtes d'Armor. »*

*« Outre le développement de quatre pôles d'excellence (ingénierie ; agri, agro santé et cosmétologie ; photonique ; numérique et cybersécurité), les travaux mettent l'accent sur l'intérêt d'une offre de formation et de recherche consolidée dans des domaines clés, au service des jeunes et de l'économie locale (développement Campus Mazier à Saint-Brieuc ; formation métiers du tourisme ; formation métiers du social ; répondre aux besoins du tissu économique). Ces enseignements vont nous permettre de définir un schéma départemental sur les 5 prochaines années, précisent Marie-Christine Cotin et Erven Léon. Celui-ci se traduira par un plan d'actions présenté dès l'automne alors que se tiendra la seconde édition des assises de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. »*

**À PROPOS DE LA DÉMARCHE DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR**

Précisons que le Département n'a pas attendu les conclusions de ces travaux préparatoires pour agir. La restitution intervient en effet alors que le Département a choisi d'investir le champ de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de manière volontariste, en doublant dès 2016 le budget alloué à cette politique. Celle-ci est construite dans une dynamique de création de passerelles et de synergies entre les différents acteurs du territoire en identifiant des pôles d'excellence. Les premières assises de l'ESRI se sont déroulées en octobre 2016 à Saint-Brieuc, des investissements d'ampleur ont été votés pour les campus de Lannion, Guingamp et Saint-Brieuc. Une application et une plate-forme numérique ont été mises en ligne pour présenter l'offre de formation en Côtes d'Armor. Le Département est à l'initiative de la création du Conseil départemental d'orientations stratégiques de l'enseignement supérieur, qui réunit les grands acteurs institutionnels et économiques. Plusieurs formations, en particulier dans le domaine bancaire, ont vu le jour sous l'impulsion de cette instance. Rappelons enfin que plusieurs déplacements du président du Département se sont déroulés dans le cadre de cette politique, comme à Lannion ou plus récemment sur les sites technopolitains du CNAM et de l'ANSES à Ploufragan.

**Les prochaines assises de l'ESRI auront lieu le vendredi 10 novembre.**

**CONTACT PRESSE**

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr